



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Jangro - ALCOHOL HAND SANITISER

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Jangro - ALCOHOL HAND SANITISER
Numéro du produit	A051 JA
Identification interne	BK140-5, BK140-50, BK140-C1 & BK140-075

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Désinfectant pour les mains alcoolique...
--------------------------	-------------------------------------------

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Jangro Limited Jangro House Worsley Road Farnworth Bolton. UK BL4 9LU Tel: 01204 795 955 Fax: 01204 579 499 enquiries@jangrohq.net
-------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	01772 318 818 - 8.30am to 4.45pm - Mon to Fri
--------------------------	-----------------------------------------------

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

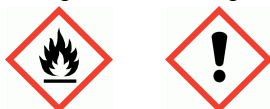
#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 2 - H225
Dangers pour la santé humaine	Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336
Dangers pour l'environnement	Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement	Danger
-------------------------	--------

Mentions de danger	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
--------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Jangro - ALCOHOL HAND SANITISER

<b>Mentions de mise en garde</b>	P102 Tenir hors de portée des enfants.
	P261 Éviter de respirer les vapeurs.
	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P301 EN CAS D'INGESTION:
	P313 Consulter un médecin.
	P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
	P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche pour l'extinction.
	P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.	

**Contient** PROPANE-2-OL

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>PROPANE-2-OL</b>		<b>60-100%</b>
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-xxxx
<b>Classification</b>		
Flam. Liq. 2 - H225		
Eye Irrit. 2 - H319		
STOT SE 3 - H336		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Rincer à l'eau.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

## Jangro - ALCOHOL HAND SANITISER

<b>Contact cutané</b>	Aucun symptôme particulier connu. Un contact prolongé ou itératif avec la peau peut entraîner des rougeurs, du prurit, de l'irritation et de l'eczéma/fissuration.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmolements.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Dangers particuliers** Peut exploser à la chaleur ou à l'exposition aux flammes ou étincelles.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Maintenez les récipients frais par la pulvérisation avec de l'eau pour réduire des risques d'explosion.... Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** Éviter le contact avec les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de nettoyage** Déversements mineurs: Rincer le déversement à grandes eaux. Déversements importants: Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Précautions d'utilisations** Éviter le contact avec les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs. Eliminer toute source d'inflammation.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Précautions de stockage** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

**Description d'usage** Voir la feuille de l'information produit et étiquette pour l'usage détaillé de ce produit.

## Jangro - ALCOHOL HAND SANITISER

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### PROPANE-2-OL

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées.

**Protection des yeux/du visage** N'est pas requise - if care is taken not to splash in eyes when pouring.

**Protection des mains** Aucune protection pour les mains n'est requise.

**Autre protection de la peau et du corps** N'est pas requise.

**Protection respiratoire** Aucune protection respiratoire n'est requise.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Clair. Incolore.
Odeur	Alcool.
pH	pH (solution concentrée): 5.5
Point de fusion	< -10°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	85 - 90°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	19°C . Mesurée en utilisant la méthode de test ..., (Vase clos Pensky Martins).
Densité relative	0.864 @ 20°C
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.

#### 9.2. Autres informations

**Autres informations** Aucun.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Pas de risques particuliers de stabilité.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Voir les articles 10.1,10.4 & 10.5...

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

## Jangro - ALCOHOL HAND SANITISER

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Figures quoted below were from ATE (Acute Toxicity Estimate) Calculation Methods using LD50 or ATE figures provided by the raw material manufacturer.

**Autres effets sur la santé** Ce produit a une faible toxicité. Peut provoquer une forte irritation de la bouche, de l'oesophage et du tractus gastro-intestinal en cas d'ingestion.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** No Aquatic Toxicity Data for this product. Any data for ingredients with aquatic toxicity provided by the raw material manufacturer can be made available on request.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Ce produit est facilement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas connu.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Inconnu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes de traitement des déchets** De petites quantités peuvent être mélangées avec de l'eau et jetées à l'égout. Les volumes plus importants doivent être envoyés à une décharge approuvée pour élimination... S'assurer que les récipients sont vides avant rejet.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1987

N° ONU (IMDG) 1987

N° ONU (ICAO) 1987

## Jangro - ALCOHOL HAND SANITISER

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	ALCOHOLS, N.O.S. (isopropanol)
Nom d'expédition (IMDG)	ALCOHOLS, N.O.S. (isopropanol)
Nom d'expédition (ICAO)	ALCOHOLS, N.O.S. (isopropanol)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	Class 3: Flammable liquids.
Etiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	Class 3: Flammable liquids.
Classe/division ICAO	Class 3: Flammable liquids.

#### Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin  
Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-D
Code de restriction en tunnels	(D/E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC  
Non pertinent. pour le produit emballé...

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	<p>Fiche de données de sécurité préparée conformément à REACH règlement (UE) n ° 2015/830 (qui modifie le règlement (CE) n ° 453/2010 &amp; 1907/2006)...</p> <p>Le produit est aussi classé dans le règlement GHS/CLP- (CE) n ° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges ...</p> <p>Les ingrédients sont indiqués avec classement dans les de la réglementation GHS/CLP- (CE) n ° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges...</p>
----------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique a été réalisée comme non applicable car ce produit est un mélange ...

## Jangro - ALCOHOL HAND SANITISER

### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité</b>	<p>PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.</p> <p>vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.</p> <p>ETA: Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.</p> <p>IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.</p> <p>ICAO-TI: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.</p> <p>REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.</p> <p>GHS: Système général harmonisé.</p>
<b>Sigles et abréviations utilisés dans la classification</b>	<p>Eye Irrit. = Irritation oculaire</p> <p>Flam. Liq. = Liquides inflammables</p> <p>STOT SE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</p>
<b>Références littéraires clés et sources de données</b>	<p>Fiche de Données de Sécurité, Divers fabricants... CLP classe - Tableau 3.1 Liste de classification et d'étiquetage harmonisés de substances dangereuses ... ECHA - C&amp;L Inventory database.</p>
<b>Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008</b>	<p>Méthode de calcul...</p>
<b>Commentaires sur la révision</b>	<p>Fiche de données de sécurité modifiée conformément à l'amendement du Règlement de la Commission REACH (UE) n ° 2015/830 ( 2,3,15&amp;16) ...</p>
<b>Date de révision</b>	01/08/2017
<b>Révision</b>	7
<b>Statut de la FDS</b>	<p>Les Mentions de danger énumérées ci-dessous dans la présente section n ° 16 se rapportent aux matières premières (ingrédients) dans le produit (comme indiqué à la section 3) et non le produit lui-même. Pour des Mentions de danger relatives à ce produit, consulter la section 2...</p>
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	<p>H225 Liquide et vapeurs très inflammables.</p> <p>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p>